

Coronavirus : accord Macron-Merkel sur un fonds de relance à 500 milliards d'euros

Paris et Berlin ont trouvé un terrain d'entente : l'Union européenne s'endettera pour aider les pays, régions et secteurs les plus touchés par la crise.

Par Emmanuel Berretta

Publié le 18/05/2020 | Le Point.fr



Emmanuel Macron et Angela Merkel n'ont pas attendu la proposition de la Commission : ils ont décidé d'afficher dès aujourd'hui leur entente sur le fonds de relance qui doit, avec le budget européen de long terme (2021-2027), permettre de relever l'économie européenne durement touchée par le coronavirus. Il s'agit d'un compromis historique, car l'Allemagne, d'abord rétive, a accepté l'idée d'une solidarité financière. Il s'agit bien d'aides directes pour des pays, des régions et des secteurs, et non de simples prêts. « Cet effort est indispensable, nous en sommes convaincus, et cela permettra de garantir la cohésion de l'Union européenne mieux que nous avons pu le faire jusqu'ici », a déclaré Angela Merkel. « La crise que nous connaissons est inédite et elle implique, elle impose une réponse qui doit être collective et d'abord européenne », a ajouté Emmanuel Macron.

Le président français et la chancelière allemande sont en négociation depuis avril sur cette question difficile. Ils ont eu besoin de plusieurs visioconférences pour finalement s'entendre. Et le montant affiché est considérable : 500 milliards d'euros ! La France n'aurait pas accepté un montant de 250 milliards d'euros comme évoqué ces derniers jours à Bruxelles... Angela Merkel n'avait pas la partie la plus facile, car elle devait, en parallèle, mener des consultations avec les diverses composantes de sa majorité et ses partenaires du SPD (sociaux-démocrates) pour faire admettre que, face à une crise économique sans précédent, il n'était pas possible de laisser les pays les plus fragiles redémarrer sans un soutien direct. Le Bundestag sera donc amené à approuver à la fois le budget européen et les 500 milliards d'euros supplémentaires du fonds de relance.

Lire aussi [Plan de relance de l'UE : ça grince des dents à la Commission](#)

« Cette proposition va dans le sens de celle préparée par la Commission, laquelle tiendra également compte des points de vue de tous les États membres et du Parlement européen, » a réagi, dans la foulée, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission. Le président du Conseil italien, Giuseppe Conte, a salué "un premier pas important dans la direction souhaitée par l'Italie". En revanche, le chancelier autrichien, Sebastian Kurz, hostile à toute mutualisation des dettes, a tweeté que la position des pays dits frugaux (Pays-Bas, Suède, Danemark) n'avait "pas changé". "Nous sommes prêts à aider les pays affectés par des prêts, précise-t-il. Nous attendons un budget européen mis à jour afin de refléter les nouvelles priorités plutôt qu'une augmentation du plafond de celui-ci."

Une réponse harmonisée à la prochaine pandémie

La déclaration commune de la France et de l'Allemagne insiste sur trois autres points. D'abord, sur la nécessité d'accroître les compétences de l'Union européenne en matière de réponse sanitaire ; un changement des traités n'est pas exclu. La Commission a déjà commencé à composer un stock de fournitures médicales, mais il faudra aller plus loin afin qu'à l'avenir aucun pays ne manque de tests, de gants, de masques, de blouses de protection, mais aussi des principaux médicaments, à l'instar du [plan qu'avait conçu Michel Barnier et qui est resté lettre morte depuis quatorze ans](#).

Les données médicales devront également être harmonisées afin qu'une nouvelle pandémie soit correctement appréhendée. Cela passe par une harmonisation dans le comptage des cas (pas seulement à l'hôpital), des décès, des lits de soins intensifs (la définition n'est pas la même d'un pays à un autre). Des discussions devront s'engager avec les laboratoires et les

industries pharmaceutiques afin que l'Europe ne dépende plus de l'Asie. Le rapatriement de la production pharmaceutique ne se décrète pas. Il faudra donc des mécanismes incitatifs.

Lire aussi [Coronavirus : Michel Barnier avait tout prévu...](#)

Le moteur franco-allemand insiste également sur la destination du fonds de relance en direction des secteurs qui permettent la transition écologique. « L'objectif de la [neutralité carbone à l'horizon 2050](#) ne doit pas être négligé ou retardé mais, au contraire, accéléré à cette occasion », insiste-t-on du côté français. D'autant plus que, dans ce domaine, l'Europe possède une certaine avance technologique qu'elle doit conserver.

Enfin, Emmanuel Macron et Angela Merkel s'accordent sur la nécessité d'une « souveraineté économique et industrielle » de l'Europe. Angela Merkel a également parlé d'une « adaptation du droit européen de la concurrence » pour faire face aux stratégies de « champions nationaux » adoptées par la Chine et d'autres pays. C'est une première dans sa bouche...

Jusqu'ici, les pays européens pouvaient défendre leurs intérêts stratégiques en s'opposant au rachat d'actifs dans certains secteurs (télécommunications, énergie, défense...). L'Union européenne s'est dotée d'un instrument de filtrage des investissements extra-européens, mais celui-ci repose sur la bonne volonté des États membres à communiquer des informations sur les opérations envisagées. La France et l'Allemagne voudraient aller plus loin en invitant tous les États membres à renforcer leur législation dans ce domaine. La France vient de le faire en élargissant aux biotechs les secteurs protégés des appétits extra-européens. Dans une seconde étape, l'Élysée estime que l'Union européenne – qui n'a jusqu'ici qu'un rôle de consultation – peut s'opposer à certains rachats d'actifs sensibles quand plusieurs États membres sont impactés.

Lire aussi [Plan de relance européen : Merkel et Macron se rapprochent](#)

Les annonces du jour, notamment sur l'instrument d'endettement commun, sont une avancée majeure dans l'intégration européenne. Jamais auparavant les États membres n'avaient décidé de réagir avec autant de solidarité face à une crise. Rappelons que, lors de la crise de la dette, les Grecs se sont vu uniquement consentir des prêts. Cette fois, il s'agit bien de « grants » (selon le terme anglais), donc d'investissements directs, de « transferts », diraient les Allemands, du budget européen vers les États membres, les régions et les secteurs les plus touchés. Le remboursement, lui, obéira aux règles de répartition entre les États membres, a précisé la chancelière. Il faut donc bien comprendre le mécanisme envisagé : la

Commission emprunte, elle analyse les besoins, les régions et les secteurs les plus touchés. Elle alloue les fonds. Puis elle organise le remboursement sur le long terme en fonction de la clé de répartition classique des États membres. La France avait envisagé que des ressources propres au budget européen (taxe Gafam, par exemple) puissent financer le remboursement.

Lire aussi [Comment Macron, Conte et Sanchez tentent un putsch économique européen](#)

Le fait que la définition comprenne ces trois mots – États, régions, secteurs – permettra ainsi de soutenir tous les États membres, et pas seulement l'Italie ou l'Espagne. Quand on parlera de « régions » sinistrées, on pourra viser telles régions françaises, belges, néerlandaises, slovènes, polonaises ou allemandes plus déstabilisées que d'autres par la crise. Enfin, quand on parlera de « secteurs », il pourra aussi s'agir de ceux ayant souche en Allemagne. Ces trois termes permettent d'envisager une répartition plus générale, donc plus acceptable, des sommes empruntées par l'Union européenne et reversées aux États.

La Commission soulagée d'un poids

Dans cette négociation, la France et l'Allemagne ont chacune fait un pas vers l'autre. La France plaidait pour un plan de relance autonome. Elle a accepté que ce plan de relance soit adossé au budget européen, comme le souhaitaient l'Allemagne et la Commission européenne. L'Allemagne, de son côté, a accepté qu'une partie de cet emprunt en commun puisse être directement affectée aux pays, régions et secteurs les plus impactés sans remboursement. C'est donc l'Union européenne qui remboursera cet emprunt de long terme.

L'entente franco-allemande libère ainsi la Commission d'un gros poids : la proposition budgétaire qu'elle doit publier le 26 mai trouve à Berlin et à Paris un appui indispensable. Comme on l'a vu, les Autrichiens, les Scandinaves et les Néerlandais ne sont pas encore disposés à approuver le schéma ainsi défendu par la France et l'Allemagne. L'engagement de ces deux poids lourds pourra-t-il faire plier les résistances du Néerlandais Mark Rutte, du chancelier autrichien Sebastian Kurz, du Suédois Stefan Löfven et de la Danoise Mette Frederiksen ? Ce sera l'enjeu du prochain sommet européen, de juin, que Charles Michel finira par convoquer à Bruxelles. Le budget européen de long terme, dont le fonds de relance est une composante, doit être négocié en juin. Le Parlement européen, in fine, doit lui aussi voter ce budget.

Lire aussi [Plan de relance européen : la balle est dans le camp de la Commission](#)

Éviter le chiffon rouge des « eurobonds »

Emmanuel Macron se satisfait du débat engagé avec la chancelière à la suite de la « lettre des neuf » qu'il avait signée avec huit autres chefs d'État et de gouvernement, dont l'Italien Giuseppe Conte et l'Espagnol Pedro Sanchez.

Ces trois hommes avaient été à l'initiative afin que l'UE accepte un « instrument d'endettement commun » pour faire face à la crise. Ils avaient soigneusement évité d'employer le terme de « coronabond » ou « eurobond », qui renvoient aux débats houleux de la crise financière passée. « Il ne fallait pas réintroduire ces termes dont chacun se fait une idée qui brouille le message. À aucun moment, il ne s'est agi de mutualiser les dettes du passé, » insiste-t-on dans l'entourage du président français.

Lire aussi Merkel met le cap sur une zone euro « plus intégrée »

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, c'est la deuxième fois que la France assume une divergence publique avec l'Allemagne. En mai 2008, lors du sommet informel de Sibiu, la France, avec sept autres pays, avait plaidé pour que l'Union européenne adopte l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. À l'époque, la chancelière Merkel n'avait pas suivi l'initiative de la France et avait attendu plusieurs mois avant de s'y rallier.

On ne sait si la perspective de la présidence tournante de l'UE par l'Allemagne, qui débutera le 1^{er} juillet, a pesé dans la décision de la chancelière. Angela Merkel compte faire de cette présidence européenne une apothéose de sa longue carrière. Elle a déjà donné des signes engageants en répondant au récent arrêt de la Cour de Karlsruhe par la volonté de s'engager pleinement dans une « union politique » avec une « plus grande intégration » de la zone euro. L'Allemagne est au rendez-vous de l'histoire.